



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX
ANNUAL PROGRAMME¹ NARRATIVE PROGRESS REPORT
REPORTING PERIOD: 1 JANUARY – 31 DECEMBER 2011

Submitted by:

PNUD
Maison des Nations Unies, B.P : 648
Moroni_Hamramba,

Tél: 00269 773 15 58

Country and Thematic Area²

UNION DES COMORES

Domaine prioritaire 1: Sécurité & Stabilité :

1.1 *Réformes sécuritaires*: Renforcement des structures de commandement et de contrôle, réhabilitation des infrastructures, équipement d'une force de police nouvellement organisée, formation en droits de l'homme, soutien en matière d'infrastructure et de logistique aux initiatives nationales pour patrouiller et sécuriser les frontières maritimes.

Programme No: PBF/COM/B-2 :
MDTF Office Atlas No: 000 73338
Programme Title:
Restructuration et renforcement des capacités de la police nationale

Participating Organization(s):

PNUD

Implementing Partners:

- *Ministère de la Défense, de l'intérieur et de l'information.*
- *Direction Générale de la police Nationale.*

Programme Budget (from the Fund):

Budget FCP: 900 000 \$

Total: 900 000 \$

Programme Duration:

- 24 Mois

Start date³:

- 16 décembre 2009

End date:

- *31 mars 2012*

¹ The term "programme" is used for programmes, joint programmes and projects.

² E.g. Priority Area for the Peacebuilding Fund; Thematic Window for the Millennium Development Goals Fund (MDG-F); etc.

³ The start date is the date of the first transfer of funds from the MDTF Office as Administrative Agent.

Retard éventuel (mois): 5 mois	
---------------------------------------	--

NARRATIVE REPORT FORMAT

I. Purpose

Les missions de maintien de l'ordre et de la sécurité intérieure aux Comores ont été au centre du conflit des compétences entre l'Union et les Îles autonomes ; ce qui a provoqué le récent conflit armé ayant fait l'objet de l'intervention militaire régionale « opération démocratie aux Comores ». Le transfert de ces compétences au gouvernement de l'Union constitue un des changements majeurs de la récente réforme constitutionnelle et contribue à remédier à cette situation par la création d'une Police Nationale, placée sous l'autorité du Ministère de l'intérieur. De même, les dysfonctionnements antérieurs de la police, la confusion entretenue par les autorités séparatistes entre mission de police et mission de l'armée, le manque de préparation aux missions de police et la persistance de certaines pratiques se traduisent par des violations manifestes des droits humains des citoyens que la police nationale a vocation de protéger. L'absence, dans la quasi-totalité du territoire, des services de police compromet aussi la sérénité et l'efficacité de l'appareil judiciaire, alimentant ainsi les germes du conflit par le sentiment d'iniquité et d'insécurité qu'elle génère.

En visant la restructuration de la police nationale, aux fins de l'application de la nouvelle réforme constitutionnelle et d'asseoir les bases d'une réforme de la sécurité fondée sur la cohésion et l'unité nationale, mis à mal par dix années de crise séparatistes, le présent projet « Restructuration et renforcement des capacités de la police nationale », participe à la mise en place des volets essentiels de la composante « Réforme Sécuritaire et stabilité » du plan prioritaire de consolidation de la paix. Il s'agit notamment du volet renforcement des capacités des forces nationales de sécurité, y compris les aspects de gouvernance, de réhabilitation des infrastructures et dotation en équipements et de formation.

Ainsi, le projet vise à appuyer la réorganisation et le déploiement de la Police Nationale comme une agence de protection de la sécurité des Comoriennes et Comoriens d'étendu nationale, avec une couverture territoriale comprenant toutes les îles de l'Union. La consolidation d'une seule et unique force de police (au lieu de une par île autonome) facilitera l'adoption d'une politique nationale de sécurité, l'harmonisation des pratiques de police dans tout le territoire, le flux d'information de sécurité ainsi que la réduction des coûts opérationnels. Un plan stratégique de développement de la Police Nationale devrait être développé, adopté en Conseil des Ministres et discuté en Parlement.

Les résultats attendus seront un renforcement de la gouvernance et de la direction de la police nationale, la modernisation du cadre légal, la formation adéquate et appropriée du personnel afin de fournir des services de sécurité de qualité aux habitants et protéger leurs droits humains, et un renforcement de la présence et de l'efficacité de la police sur tout le territoire national.

II. Resources

Financial Resources:

Contribution du FCP – Fonds de Consolidation de la Paix : 900.000 USD

Project Disbursement: From Project start up to date of this report	
Cumule des décaissements au 28 décembre 2011, en USD	255 844,38
Cumule des décaissements Prévus(*)	270 000
Taux d'exécution	136,75%

Human Resources:

National Staff:

- Un Expert national en RSS
- Un Assistant administratif et financier
- Un Chauffeur (en cours de recrutement)

International Staff:

- Un Spécialiste en RSS et Justice. En attendant la fin du processus de recrutement de ce dernier, le projet a bénéficié de l'appui d'une Conseillère en RSS au cours du dernier trimestre 2010.

Coordination nationale du projet : un Directeur National.

III. Implementation and Monitoring Arrangements

Les principaux partenaires impliqués dans la coordination et la gestion du programme sont le Ministère de l'Intérieur, de l'Information et de la Décentralisation chargé des Relations avec les Institutions, la Direction Générale de la Police Nationale, le Comité de Pilotage du programme composé de hauts cadres des forces de sécurité, un expert international en sécurité, justice et droits humains, un expert national en RSS, Justice et droits de l'homme, et le bureau de pays PNUD.

L'approche participative adoptée, notamment au cours de la formulation du projet et pendant sa mise en œuvre, visent à assurer un leadership national effectif dans sa mise en œuvre, garantissant ainsi une appropriation nationale. Ses effets devraient donc se ressentir tant sur l'appareil étatique à travers la constitution d'une véritable Police Nationale que sur l'ensemble de la population qui en bénéficiera.

Quant aux capacités de mise en œuvre, il est à noter que le bureau de pays PNUD dispose d'un réseau bien consolidé et des connaissances avérées dans les champs d'action du projet. En outre, le PNUD fait appel à des compétences spécifiques disponibles au niveau de certains

bureaux de pays post conflit (telle que l'appui d'une conseillère en RSS durant le dernier trimestre 2010) et à l'appui technique de Bureau pour la prévention des conflits et le relèvement (BCPR). La Direction Générale de la Police nationale dispose des cadres de haut niveau dans l'ensemble des domaines d'intervention du projet, formés dans les écoles spécialisées à l'étranger qui seront déployés pour l'exécution des activités du projet. En tant qu'agent gouvernemental d'exécution, la Direction Générale de la Police nationale, appuyée par le Directeur national du projet veille à la bonne gestion des ressources et à l'obtention des résultats escomptés dans les délais, en étroite collaboration avec le point focal de la mise en œuvre qui sera l'expert international en sécurité et justice qui aura pour tâche de conseiller la Police Nationale dans le cadre de ce projet, ainsi que dans le cadre des projets justice et réforme du secteur de la sécurité.

Sur le plan politique, le projet sera mis en œuvre en étroite coordination avec la Commission nationale de réforme de la sécurité et de la justice, qui sera créée dans le cadre du projet FCP portant sur la réforme du secteur de la sécurité, ainsi que l'équipe technique dudit projet.

La gestion quotidienne se fait principalement par l'expert international précité (la conseillère en RSS, a été en charge de cet aspect, en attendant le recrutement de ce dernier), encadré par le Secrétariat FCP, et le Comité de Pilotage du programme. En tant qu'agence récipiendaire, le bureau pays du PNUD, à travers son Joint Support Office, est responsable des transactions financières et autres achats.

L'équipe de gestion du Programme assure la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation élaboré dans le cadre du projet.

Des réunions régulières entre l'équipe du projet, et la Direction générale de la Police, ainsi que les membres du Comité de pilotage, ont permis de faire un suivi rapproché des activités en cours. Ce mécanisme qui vient d'être rodé, devrait assurer en 2011, avec l'équipe complète du projet une mise en œuvre optimale du projet et l'atteinte des résultats.

IV. Results

1. La tenue de la 2^{ème} réunion du Comité de Pilotage;

La tenue de la 2^{ème} réunion du Comité National de Pilotage a eu à la salle de conférence de la Direction Générale de la Police et de la Sûreté Nationale de 10h00 à 12h30. Cette réunion a vu la participation du Commissaire Madi, Président du Comité de Pilotage, de Umesh Palwankar, Coordonnateur du Programme FCP, et celui du Secrétaire Général Ismaël Msaidié, représentant le Ministre de la Défense, l'Information et de l'Intérieur.

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- 1- Bilan de l'année 2010
- 2- Adoption du Plan de Travail Annuel 2011
- 3- Divers.

Après la présentation du bilan de l'année 2010, le Plan de Travail Annuel (PTA) a été établi et adopté sur la base des impératifs budgétaires et des priorités définies par les bénéficiaires du projet.

2. Renforcement de la Gouvernance et de la Direction de la police nationale et modernisation du cadre légal.

Le processus de renforcement de la Gouvernance et de la Direction de la Police nationale, ainsi que la modernisation du cadre légal est effective dans la mesure où

- a. Dans le cadre du renforcement de la gouvernance, avec l'appui du projet, la loi portant Création, Organisation, Fonctionnement, Missions et Attributions de la Police Nationale adopté en Juillet 2010 a permis l'unification effective de la police.
Suite à cela et grâce à l'apport du PNUD à travers le Projet, les conflits de compétence en matière des missions et attributions des polices et gendarmerie entre les autorités insulaires et de l'union sont atténués. Ainsi, la gouvernance sécuritaire s'accomplit en harmonie entre les autorités des îles et celles de l'Union. Cause fondamentale de la réussite de la mise en œuvre du plan de l'unification de la police a été réalisé dans les meilleures conditions
- b. De même, suite à la mission de sensibilisation et de consolidation de la police nationale effectuée dans l'ensemble des 3 îles avec l'appui du projet Police, l'unification de la police nationale est devenue effective et une base de données sur le profil des policiers constituant l'effectif de la nouvelle police nationale est disponible, un outil important pour le plan stratégique de développement de la police. Un Décret présidentiel a entériné l'intégration des polices des îles dans la police nationale.
- c. De plus, l'arrêté ministériel portant création de la Commission Nationale pour l'Elaboration du Plan Stratégique pour le développement de la Police Nationale a permis au démarrage de l'élaboration du plan stratégique du développement de la police nationale. Les grandes orientations dudit plan stratégique ont été affinées grâce à la mission d'appui de l'UNREC
- d. Par ailleurs, après une série de réunions d'échange avec les autorités policières, des modules sur les droits de l'homme, la déontologie policière, le maintien de l'ordre, le code des procédures pénales et de la consolidation de la paix ont été adoptés et un atelier national de formation des formateurs a été organisé à Anjouan du 14 au 17 juin 2011, à l'issue duquel il a été fortement recommandé l'intégration du contrôle démocratique dans la gouvernance sécuritaire.
- e. A cet effet, les autorités politiques et policières ont procédé à l'intégration effective du mécanisme de contrôle démocratique dans les orientations prioritaires de la Réforme du Secteur de la Sécurité et plus particulièrement celle de la police nationale. A cet égard, un système de mécanisme de contrôle démocratique a vu le jour depuis mi-novembre.
- f. C'est dans cet état d'esprit qu'un atelier national de vulgarisation de la réglementation régissant la police nationale a été organisé mi octobre par la Direction Générale de la police et de la Sureté Nationale en partenariat avec le projet Police, au bénéfice des organisations de la Société Civile et de la Presse.

3. Renforcement des capacités du personnel de police et des cadres afin de fournir des services de sécurité de qualité et protéger les droits humains

La loi portant création de l'école de formation de la police a été adoptée.

Suite au processus d'appel d'offre lancé au cours du 3^{ème} trimestre 2010, la sélection des entreprises est en cours, pour les travaux d'aménagement des locaux de la Direction Générale de la Police et de construction de l'école de police et des commissariats centraux

En termes de soutien logistique, après l'adoption du Plan de travail au cours de la première réunion du comité directeur, un plan de réquisition a été établi et a permis aujourd'hui l'achat ou la commande de 70% du matériel/équipement. D'ici à la fin janvier l'ensemble des services concernés devraient être dotés de tout l'équipement prévu dans le cadre du projet, afin d'être plus à même de poursuivre leur mission respective.

Au cours des discussions techniques avec la Direction Générale de la Police, il a été établi un ordre de priorité pour les travaux de réhabilitation et construction, compte tenu du budget disponible, et afin de s'assurer que l'on pourra toujours atteindre les résultats escomptés.

Pour ce qui concerne les formations, des discussions sont en cours afin d'établir des synergies et obtenir des effets catalytiques avec les autres partenaires qui appuient le renforcement des

capacités de la Police, tel que le Gouvernement libyen (pour les équipements de sécurité et uniformes, et appui pour la réhabilitation de l'école de formation de la Police Nationale), le Gouvernement russe (pour la formation) se sont prononcés. Reste à consolider engagements, la Tanzanie, la France, la Turquie, etc.

4. Renforcement de la présence territoriale de la police

La loi portant création de l'école de formation de la police a été adoptée.

Le processus d'appel d'offre a été relancé mi-avril et l'attribution du marché a été effectuée début juin. A l'heure actuelle, les travaux des gros œuvres sont en cours de d'achèvement. Les travaux de finition débiteront vers la mi-janvier. Ce faisant, l'entreprise a déjà perçu la première tranche de la rémunération et la deuxième tranche en cours d'opération.

Par ailleurs, l'acquisition des marchés des travaux d'aménagement des commissariats centraux de Ngazidja et Mwali sont finalisés. Les marchés sont attribués et les cérémonies de la pose de première pierre sont prévues vers début janvier 2012 à Mohéli et à Moroni.

Il est à noter que la salle de conférence de la Direction Générale de la Police et de la Sureté Nationale est aménagée et équipée (2 Climatiseurs, 1 Vidéo projecteur + Ecran murale, 1 Ecran TV plasma, 1 Table modulable et 40 chaises).

En termes de soutien logistique, après l'adoption du Plan de travail au cours de la première réunion du comité directeur, un plan de réquisition a été établi et a permis aujourd'hui l'achat et la livraison de :

1 Véhicule, 14 motos, 1 mini bus, 10 ordinateurs, 10 onduleurs

Après l'élaboration du plan de formation pour la formation des formateurs ainsi que des Termes de Références pour le recrutement de formateurs, un atelier national de formation des formateurs sur les droits de l'homme, la déontologie policière, le maintien de l'ordre, le code des procédures pénales et la consolidation de la paix est à Anjouan du 14 au 17 juin 2011 au bénéfice des officiers de police, futurs formateurs. Cet atelier a permis aux participants de d'accroître significativement leur esprit républicain policiers dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

Dans le cadre de synergie avec Interpol, le projet a appuyé une formation de formateurs à Moroni sur la pédagogie de l'instruction au bénéfice des cadres supérieurs de la police avec l'appui technique et pédagogique de l'Interpol du 26 au 30 Octobre 2011. A cet effet, sur 19 participants, 17 ont réussi la formation et ont reçu la certification Interpol comme formateur. 13 peuvent immédiatement être utilisés comme formateurs. Pour les 4 restants, il faudra juste un minimum de perfectionnement pour qu'ils puissent réellement être considérés comme formateurs.



Photo de famille, lors de l'atelier de formation sur les droits de l'homme, la prévention des conflits et la consolidation de la paix.



Le représentant Résident Adjoint du PNUD, Joseph PIHI procède à la pose de la première pierre de l'Ecole Nationale de Police

5. Assistance administrative et financière du projet

Cette tâche est assumée quotidiennement par la coordination du projet et a été renforcée avec le recrutement d'un Assistant Administratif et Financier.

Il est à noter que le projet a eu à faire face à un certains nombre de problèmes/défis, relevant essentiellement :

1- Du Démarrage tardif du projet

Alors que le projet a été approuvé en novembre 2009, et les fonds versés en février 2010, le projet « Restructuration et Renforcement des capacités opérationnelles de la Police Nationale » a réellement démarré en août 2010 avec la validation par le Comité Directeur du Plan de travail annuel, ainsi que du Plan de réquisition, au cours de la première réunion du Comité de Pilotage.

En outre, (i) le retard accumulé dans le processus d'acquisition du matériel/équipement, suite au désistement de divers fournisseurs et dans l'élaboration des cahiers de charge pour les travaux de réhabilitation des infrastructures, compte tenu des faibles capacités du secteur de la construction, mais aussi au changement des sites initiaux de l'école de police et des commissariats centraux ; (ii) le contexte politique sensible suite, notamment au changement au sein du Gouvernement et au processus électoral en cours, ont lourdement affecté la réalisation des activités programmées et l'atteinte de l'ensemble des résultats.

2- Du Recrutement du personnel National et International

La longueur des processus de recrutement de l'Assistant Administratif et Financier, des experts national et International en matière de RSS a contribué à ralentir la réalisation des activités. Le personnel national a été recruté en nombre 2010, et en attendant le recrutement de l'expert international, le Bureau du PNUD a décidé de recouvrir à l'appui d'un expert du PNUD/RDC pour appuyer la mise en œuvre du projet, et cela fin octobre 2010.

Par ailleurs, afin de renforcer les capacités du Bureau en matière d'acquisition de service dans le domaine du génie civil, le Bureau travaille depuis fin novembre avec l'appui du Centre de Service du PNUD/Burundi.

3- De L'implication de la partie nationale

Une meilleure implication de la partie nationale a permis au cours du dernier trimestre de faire le point sur les priorités pour les travaux de réhabilitation, et l'élaboration des modules de formation. Par ailleurs, cette implication d'avancer dans le cadre légal avec la promulgation de la loi sur la Police nationale.

4- Des ressources disponibles

Le budget du projet disponible étant limité, afin de faire face au manque de ressources, le réseau des partenaires au développement, composé des principaux bailleurs de fonds, pourrait être avantageusement exploité, pour une meilleure synergie des interventions afin d'obtenir un effet catalytique. Actuellement, certains partenaires tels que le Gouvernement libyen (pour les équipements de sécurité et uniformes, et appui pour la réhabilitation de l'école de formation de la Police Nationale), le Gouvernement russe (pour la formation) se sont prononcés. Reste à consolider les engagements.

V. Future Work Plan

Le processus de procurement pour les travaux de génie civil (Réhabilitation/Construction) devra être achevé de manière à démarrer ces travaux avant la fin du premier trimestre 2011. Par ailleurs, tous les services bénéficiaires visés devraient être équipés au cours de ce premier trimestre.

La loi portant création de la Police Nationale ayant été adoptée sans assise nationale préalable, le projet en collaboration avec la Direction Générale de la Police démarrera des ateliers de vulgarisation du cadre légal régissant la Police dès le mois de janvier 2011 sur les 3 îles. Cela ainsi que les consultations qui ont démarré dans le cadre de l'élaboration de la politique nationale de sécurité devront permettre de passer rapidement à l'élaboration du PIn stratégique de Développement de la Police Nationale.

Au cours de 2011, la finalisation des modules de formation en cours devraient permettre de finaliser toutes les formations prévues.

VI. Performance Indicators

Objectif global (Effet global) par rapport aux indicateurs de résultats:	Réalisations accomplies par rapport aux résultats attendus:	Contraintes par rapport aux résultats attendus et à l'objectif global du projet
<p>Objectif ou Effet global : Consolider la paix aux Comores, l'unité nationale, et la sécurité de comoriens et comoriennes.</p>	<p>Résultat attendu 1 : La Gouvernance et la Direction de la Police nationale sont renforcées et le cadre légal modernisé</p> <p>Réalisations accomplies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intégration du mécanisme de contrôle démocratique dans les orientations prioritaires de la Réforme du Secteur de la Sécurité et plus particulièrement celle de la police nationale est devenue une réalité. • A cet égard, le projet a appuyé diverses initiatives qui ont jeté les bases d'un processus de réforme du Secteur de la sécurité aux Comores : la Direction Générale de la police et de la Sûreté Nationale a été appuyée dans l'organisation de séminaires qui ont contribué au renforcement de l'esprit républicain, à la vulgarisation du cadre juridique pour la police, et ont permis de sensibiliser les participants sur la nécessité de renforcer le contrôle démocratique du secteur de la sécurité. Y ont participé des membres de la Police, des députés, des OSCs médias. Par ailleurs le projet fourni un appui technique à l'évaluation des faiblesses et des besoins du secteur de la sécurité, et à la création de commissions nationales qui vont analyser et d'élaborer la politique de sécurité nationale, et le processus de réforme législative résultant. • L'arrêté portant création de la Commission Nationale pour l'Elaboration du Plan Stratégique pour le développement du Plan Stratégique de la Police Nationale a été rendu public. • Dans le cadre de l'élaboration du Plan Stratégique du Développement de la Police Nationale, une mission de l'UNREC est venue apporter 	<p>Contrainte(s) :</p> <p>1- Démarrage tardif du projet</p> <p><i>(i) retard accumulé dans le processus d'acquisition du matériel/équipement, suite au désistement de divers fournisseurs et dans l'élaboration des cahiers de charge pour les travaux de réhabilitation des infrastructures, compte tenu des faibles capacités du secteur de la construction, mais aussi au changement des sites initiaux de l'école de police et des commissariats centraux ; (ii) contexte politique sensible suite, notamment au changement au sein du Gouvernement et au processus électoral en cours, ont lourdement affecté la réalisation des activités programmées et l'atteinte de l'ensemble des résultats.</i></p> <p><i>2- Longueur des processus de Recrutement du personnel National et International</i></p> <p><i>3- Implication de la partie nationale</i></p> <p><i>4- Contraintes budgétaires</i></p>
<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Comores adopte une vision de long terme pour sa force de police et un plan de sécurité ; - La Direction de la Police Nationale met en place une structure de planification consacrée à la mise en œuvre du plan 		

	<p>son appui à ladite commission du 19 au 26 décembre 2011.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec le projet RSS et en collaboration avec la partie nationale, une proposition de décret a été élaborée et présentée en conseil de ministres et au Chef de l'Etat. Elle devrait fournir le cadre pour les travaux de la Commission sur la politique de sécurité nationale. <p>• <i>Le matériel informatique, le mobilier, les fournitures de bureau et roulants sont livrés à 100%. .</i></p>	<p><u>Solution(s) Proposée(s) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités du Bureau en matière d'acquisition de service dans le domaine du génie civil, avec l'appui du Centre de Service du PNUD/Burundi depuis fin novembre. - Poursuivre le plaidoyer auprès des nouvelles autorités de tutelle pour qu'elles s'approprient la vision du projet. - Un atelier de vulgarisation du cadre légal existant sera organisé début janvier et sera l'occasion de discuter du contenu du projet de décret portant application de la loi du 31 juillet 2010, sur la Police nationale. - Fin octobre 2010, Mission l'appui d'un expert du PNUD/RDC pour appuyer mise en œuvre du projet, en attendant le recrutement de l'expert international, - Le budget du projet disponible étant limité, afin de faire face au manque de ressources, le réseau des partenaires au développement, composé des principaux bailleurs de fonds, pourrait être avantageusement exploité, pour une meilleure synergie des interventions afin d'obtenir un effet catalytique
<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les nouvelles recrues sont formées avant d'être déployées et le personnel actuel de la Police Nationale reçoit une formation de remise à niveau - L'École de la Police Nationale est remise en fonctionnement 	<p><u>Résultat attendu 2 :</u> <i>Le personnel policier et le staff de direction sont mieux formés pour fournir des services de sécurité de qualité aux comoriennes et comoriens et de protéger les droits humains.</i></p> <p><u>Réalisations accomplies :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Loi portant création de l'école de formation de la police adoptée.</i> • <i>L'attribution du marché relative à la construction de l'Ecole Nationale de Police a eu lieu en juin 2011.</i> • <i>A l'heure actuelle, les travaux des gros œuvres sont en cours de d'achèvement. Les travaux de finition débiteront vers la mi-janvier.</i> • <i>L'attribution des marchés des travaux d'aménagement des commissariats centraux de Ngazidja et Mwali ont été effectués fin décembre et les cérémonies de la pose de la première pierre sont prévues en mi-janvier.</i> • <i>Après la formation des formateurs de la police nationale à Anjouan en matière de consolidation de la paix, de respect des droits de l'homme et de contrôle démocratique, on relève un accroissement de significatif de l'esprit républicain des policiers dans l'exercice de leurs fonctions respectives. En outre, en collaboration avec Interpol, le projet a appuyé une formation de formateurs à Moroni sur la</i> 	

	<p><i>pédagogie de l'instruction au bénéfice des cadres supérieurs de la police avec l'appui technique et pédagogique de l'Interpol du 26 au 30 Octobre 2011. A cet effet, sur 19 participants, 17 ont réussi la formation et ont reçu la certification Interpol comme formateur. 13 peuvent immédiatement être utilisés comme formateurs. Pour les 4 restants, il faudra juste un minimum de perfectionnement pour qu'ils puissent réellement être considérés comme formateurs.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Discussions en cours afin d'établir des synergies et obtenir des effets catalytique avec les autres partenaires appuyant le renforcement des capacités de la Police, tel que le Gouvernement libyen (pour les équipements de sécurité et uniformes, et appui pour la réhabilitation de l'école de formation de la Police Nationale), le Gouvernement russe (pour la formation), la Tanzanie, la France, la Turquie, etc.</i> 	
<p>- La Police Nationale est opérationnelle à Ngazidja, à Mohéli et à Anjouan</p>	<p><u>Résultat attendu 3 :</u> <i>La présence territoriale de la Police nationale est renforcée.</i></p> <p><u>Réalisations accomplies :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Dans le cadre de l'harmonisation des missions de la police nationale et de la consolidation de son unification, un Décret présidentiel a été pris pour entériner cette initiative. Le fonctionnement de la Police National est désormais harmonisé avec l'intégration effective des polices des îles dans un cadre unifié.</i> • <i>Le plan de déploiement territorial est validé et mis en œuvre.</i> <i>Un processus de recrutement est en cours de finalisation aux fins de redéploiement dans l'ensemble du territoire.</i> 	

VII. Abbreviations and Acronyms

- **PBF** : Peace Building Fund
- **FCP** : Fonds de Consolidation de la Paix
- **RSS** : Réforme du secteur Sécuritaire
- **DDR** : Désarmement, Démobilisation et Réintégration
- **PPCP** : Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix